

CONFERENCE DE COOPERATION REGIONALE

16 mars 2017 - Nouméa - CREIPAC

Séance d'ouverture 9h30 / 9h45
Intervention de M. Thierry LATASTE,
Haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie

Monsieur le Président du gouvernement,
Madame, messieurs les Ambassadeurs,
Monsieur le membres du gouvernement,
Monsieur le Président de la province sud,
Monsieur le Vice-Président de la province nord,
Monsieur le Chef de la mission Océanie,
Madame la conseillère politique,
Mesdames messieurs les directeurs et chef de services,
Mesdames, Messieurs,

S'il existe une compétence, qui dans l'accord de Nouméa, a une portée politique majeure, et est une innovation majeure c'est bien celle que partage l'Etat et la Nouvelle-Calédonie en matière de relations extérieures.

Compétence régaliennne s'il en est, les affaires étrangères matérialisent, en Nouvelle-Calédonie, la notion de souveraineté partagée voulue par l'Accord de Nouméa.

Depuis 20 ans, l'Etat oriente sa diplomatie en faveur de l'intégration de la Nouvelle-Calédonie sur la scène régionale.

C'est dans ce contexte que l'Etat a répondu positivement à votre sollicitation, Monsieur le Président, en mobilisant son réseau diplomatique afin de réunir ici, à Nouméa une conférence régionale des acteurs de la diplomatie française dans la région.

J'adresse donc tous mes remerciements aux ambassadeurs et diplomates qui ont accepté de faire le déplacement depuis Paris, Wellington, Canberra, Suva, Port Moresby et Port Vila, pour consacrer de leur temps à la réflexion, la coordination et l'appui à la politique extérieure de la Nouvelle-Calédonie.

Je tiens aussi à saluer, Monsieur le Président, l'initiative et l'organisation de cette importante rencontre.

Elle permettra également aux représentants de la France dans les pays de la région et à l'administration centrale, de mieux appréhender la Nouvelle-Calédonie, dans toute sa singularité, dans toute sa complexité et les défis auxquels elle doit faire face à l'aube de la sortie de l'Accord de Nouméa.

Le chemin que poursuit la Nouvelle-Calédonie, le processus de décolonisation, intéressent de plus en plus l'environnement régional. L'intérêt des Etats de la région, s'il n'est pas nouveau, s'exprime davantage. En particulier sous la forme d'interrogations, parfois d'inquiétudes, qui portent à la fois sur le processus lui-même et sur les conséquences pour la région.

Il est évidemment éminemment souhaitable que le bon message leur soit porté.

Le bon message sur les échéances à venir, sur le rôle l'Etat, sur le respect du choix des calédoniens.

Le bon message sur l'existence internationale de la Nouvelle-Calédonie, sur sa capacité à projeter l'image d'un pays socialement et politiquement stable, doté d'institutions bien structurées, de services administratifs performants et sur la cohérence de son action vis-à-vis de l'extérieur. La stabilité, la prévisibilité, le sérieux, la tenue des engagements sont évidemment des usages immémoriaux de la vie internationale qu'il faut respecter.

Nous le savons tous, l'adhésion de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française en qualité de membre à part entière du forum des Iles du Pacifique, sans provoquer un tsunami, soulève des vagues de questions, d'interrogations et de commentaires de la part des acteurs régionaux.

Entre nous, entre l'Etat et la Nouvelle-Calédonie, une méthode est à inventer.

Une coordination efficace, en toute confiance, qui permette de faire vivre la pleine participation des collectivités à cette instance régionale politique dont le champ d'intervention transcende les compétences définies par les lois organiques.

Il s'agit pour la Nouvelle-Calédonie de prendre pleinement en compte la souveraineté française et pour l'Etat, d'assurer sa responsabilité d'accompagnement de la Nouvelle-Calédonie dans l'exercice de ses compétences quasi régaliennes. Chacun y a son rôle, le représentant de l'Etat en Nouvelle-Calédonie que je suis, le ministère des Affaires étrangères et bien sûr nos postes diplomatiques.

Vous avez souhaité, pour cette conférence, une approche concrète et thématique, avec l'objectif de parvenir à des narratifs partagés et des conclusions opérationnelles. L'Etat souscrit pleinement, à la fois à cette ambition mais également à cette méthode de travail participative et pragmatique, dont le fil conducteur demeure l'insertion régionale de la Nouvelle-Calédonie.

Je vous remercie.